

Intitulé de l'UE	Démarche de recherche
Section(s)	- (17 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Aurélie PIEROT	30	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Méthodologie de recherche et préparation au TFE	30h	Michaël ANZALONE Perrine BOSSAERT Maxence DELSAUT Elise FRANCOIS Aurélie PIEROT Barbara SCLAVON
Travail de fin d'études	0h	

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Méthodologie de recherche et préparation au TFE : 15h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires
Travail de fin d'études :

Langue d'enseignement
Méthodologie de recherche et préparation au TFE : Français
Travail de fin d'études : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité • Etre un acteur institutionnel et social engagé • S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates • Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles • Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Mobiliser les démarches de recherches spécifiques au champ de l'éducateur spécialisé
- Produire un discours scientifique témoignant d'une pratique répondant à une problématique observée, relatée ou suscitée par le terrain
- Démontrer l'intégration des compétences du référentiel métier de façon réflexive, objectivée et concrète

Contenu de l'AA Méthodologie de recherche et préparation au TFE

- Référencement bibliographique ;
- Recensement, confrontation et critique de sources ;
- Formulation d'une question de recherche ;
- Structuration du TFE ;
- Familiarisation avec des outils pratiques : questionnaires, récits de vie,... ;
- Présentation du projet de stage ;
- Réflexion autour de la qualité et de l'évaluation des TFE.
- Conseils liés à la gestion de la défense orale.

Contenu de l'AA Travail de fin d'études

Rédaction par chaque étudiant d'un document à valeur scientifique et réflexive sur un sujet en rapport avec la formation suivie. Ce document sera le reflet d'une réflexion personnelle sur sa pratique professionnelle, réflexion fondée sur des interventions éducatives, des expériences menées sur le terrain et étayée par des lectures diversifiées, des conférences, des entretiens...

Méthodes d'enseignement

Méthodologie de recherche et préparation au TFE : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, activités pédagogiques extérieures, Des séances de cours et de debriefing TFE seront organisées sur Teams.

Travail de fin d'études : approche par projets, approche par situation problème, approche inductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, étude de cas, Entretiens avec le promoteur

Supports

Méthodologie de recherche et préparation au TFE : notes de cours, notes d'exercices

Travail de fin d'études : syllabus, notes de cours, stage, référentiel métier, vademécum TFE, littérature spécialisée, cours de préparation au TFE et démarche de recherche BA2

Ressources bibliographiques de l'AA Méthodologie de recherche et préparation au TFE

Vademécum TFE

Ressources bibliographiques de l'AA Travail de fin d'études

Vademécum TFE

Règlement général des études et Règlement général des examens de la HEH.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Épreuve intégrée
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	Travail écrit : 60% (lecteur 1, lecteur 2 et promoteur) Présentation orale et défense : 40% (10% promoteur, 10% jury 1, 10% jury 2, 10% jury 3) L'accord du promoteur est obligatoire pour accéder à la défense orale.

Année académique : **2020 - 2021**